



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E119413

VALABLE JUSQU'AU 24/03/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/06/2012

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 17/01/2023
0

Raison sociale : LE BOURHIS MATHIEU

KERVENTURE
22110 PLOUNEVEZ QUINTIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 751 578 634 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5001281

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 23603206H 001

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 23603206H 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/02/2024

Téléphone : 02 96 24 53 22

Portable : 06 79 74 00 58

Fax :

Site Internet : www.facebook.com/le.bourhis.mathieu/habitat.techni

E-mail : kerventure@orange.fr

Responsabilité légale :

LE BOURHIS MATHIEU CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 23/03/2023 |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 23/03/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 01/06/2023 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 01/06/2023 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.